

## Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

---

**De :** Média <[media@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:media@tpsgc-pwgsc.gc.ca)>  
**Envoyé :** 1<sup>er</sup> avril 2020 à 15 h 16  
**À :** Harris, Emily (SPAC/PSPC); Roy, Cecely (SPAC/PSPC)  
**C. c. :** Media; Jean-François Létourneau; Me'Shel Gulliver Bélanger; Bryan Blom; Elizabeth Lindsay; James Stott  
**Objet :** Pour l'approbation du CM : Réponse aux médias / Niveau 1 – COVID-19 – Contrats relatifs aux vaccins / The Globe and Mail

Emily, Cecely,

Pour votre approbation. [Nouveaux renseignements.](#)

Merci

Michèle

### Réponse aux médias

Globe and Mail

Silcoff, Sean (The Globe and Mail)

Date de réception de l'appel : 26 mars 2020, 21 h 17

**Date limite : 31 mars 2020 à 17 h**

Niveau 1 – COVID-19 – Contrats relatifs aux vaccins

**CONTEXTE** (pour votre information) : Le journaliste tente d'obtenir des renseignements sur les contrats d'approvisionnement du gouvernement canadien en vaccins antigrippaux et contre la grippe pandémique. Nous consultons également l'ASPC pour leur contribution à notre réponse.

**ÉNONCÉ DE VALEURS** : SPAC s'est engagé à se doter d'un processus d'approvisionnement ouvert, équitable et transparent, tout en obtenant la meilleure valeur possible pour le gouvernement et les Canadiens.

### **QUESTIONS ET RÉPONSES**

**Q1. À propos des contrats :**

**a) Quelle est la portée des contrats?**

**b) Quel est leur statut, à savoir qui détient les contrats, quand ont-ils été attribués, quelles sont leur valeur et leur date d'expiration?**

**R1 et 2.** Le Canada a deux fabricants sous contrat pour voir à l'approvisionnement de vaccins antigrippaux et contre la grippe pandémique, selon le besoin :

- GlaxoSmithKline Inc. (GSK) qui s'est vue attribuer un [contrat de 10 ans](#) en 2011 en tant que fournisseur principal du Canada;

- Seqirus Canada Inc, qui s'est vue attribuer en mars 2019 un [contrat de trois ans](#) en tant que deuxième fournisseur du Canada.

Les deux contrats exigent du fournisseur qu'il dispose et maintienne un approvisionnement suffisant, ce qui signifie qu'en cas de grippe pandémique, il devrait être en mesure de produire et d'assurer un approvisionnement en vaccins antigrippaux qui répond aux critères de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Agence européenne des médicaments (EMA) en matière de vaccins antigrippaux.

Le contrat de GSK comprend également une partie de l'approvisionnement annuel du Canada en vaccins antigrippaux.

**Q2. Je crois que GSK détient le contrat principal de 10 ans qui viendra à échéance le 31 mars 2021, et qu'il y en a au moins un autre pour la production ou des fins de redondance d'un approvisionnement secondaire, selon [ce communiqué de presse de 2011](#). Puisque ce contrat principal vient à échéance dans un peu plus d'un an,**

**A) quand le gouvernement lancera-t-il l'appel d'offres pour ce contrat (ainsi que pour le ou les contrats secondaires)?**

Selon les dispositions prévues au contrat, le Canada peut prolonger l'accord avec GSK pour une période supplémentaire d'un an et il exercera cette option. Cela signifie que GSK et Seqirus seront sous contrat en tant que fournisseurs principal et secondaire du vaccin contre la grippe pandémique au Canada, respectivement, jusqu'au 31 mars 2022.

**B) Quels sont les modalités et les critères prévus? S'ils n'ont pas encore été dévoilés, quel est le délai probable ou prévu pour le lancement de l'appel d'offres et pour déterminer le candidat retenu en fonction des pratiques d'approvisionnement du gouvernement?**

Des travaux sont en cours pour assurer l'achèvement du prochain cycle d'approvisionnement et la mise en place des contrats d'ici le 31 mars 2022. Les modalités et les critères du contrat sont en cours d'élaboration.

**Q3. J'aimerais également savoir si la pandémie de la COVID-19 aura une incidence sur le processus d'attribution des contrats d'approvisionnement en vaccins antigrippaux et grippe pandémique.**

**R3.** À l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que la pandémie de la COVID-19 influence le processus d'approvisionnement en vaccins antigrippaux et contre la grippe pandémique puisque ce contrat sera prorogé d'un an, soit jusqu'au 31 mars 2022. D'importants travaux interministériels sont en cours afin de se préparer pour l'éventuelle distribution d'un vaccin contre la COVID-19 au Canada.